



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



**CROISSANCE
DES EFFECTIFS À PARTIR
DE 2012**

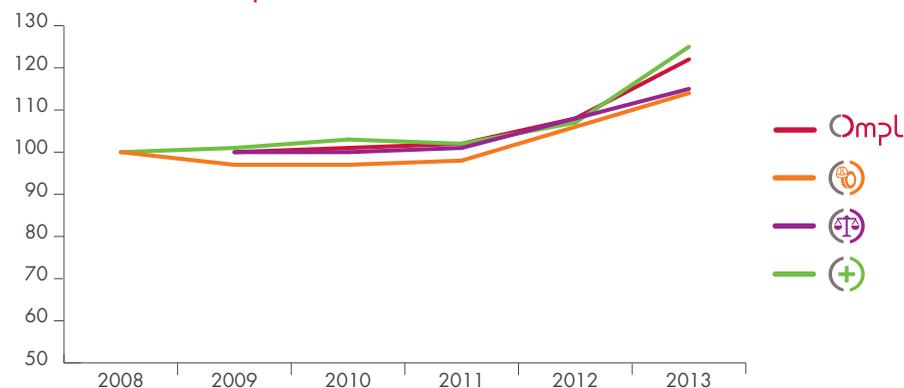
L'emploi global dans le champ OMPL est relativement stable jusqu'à 2011. Il augmente plus nettement à partir de 2012. Cette évolution présente des caractéristiques légèrement différentes selon les secteurs. Une part de cette croissance pourrait cependant être, en partie, le résultat d'une évolution de la collecte et du traitement de la DADS par l'Insee et non d'une augmentation effective des effectifs. En revanche cela n'affecte que très peu les données sur la structure des emplois qui sont très stables d'une année sur l'autre car elles évoluent lentement.

Évolution des effectifs salariés

Années				Ompl
2008	57 192	53 436	285 732	396 360
2009	55 212	57 024	289 764	402 00
2010	55 620	56 892	293 046	405 558
2011	56 172	57 312	291 528	405 012
2012	61 597	61 512	306 786	429 895
2013	65 100	65 388	356 280	486 768

Source DADS 2009-2013

Évolution des effectifs par branche en indice



L'indice mesure la variation relative de l'emploi dans chacun des secteurs entre 2009 et les années suivantes. L'indice est le rapport entre les effectifs salariés en 2009 (valeur en 2009 = 100) et les effectifs salariés au cours des années suivantes.



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique



Secteur santé



EMPLOI CONCENTRÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

- Le poids de l'Île-de-France est important, notamment dans les professions juridiques (près de 40 % des salariés en Île-de-France). En revanche pour le secteur santé, son poids est moindre car les emplois sont plus répartis sur les différentes régions.
- La région Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région pour l'emploi des salariés des entreprises libérales (12 % en moyenne mais 14 % pour le secteur cadre de vie-technique).
- Trois régions comptent chacune pour près de 10 % des emplois : Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'azur.

Ces cinq régions regroupent 60 % des emplois salariés, tous secteurs confondus.

Effectifs par région

